



Guide de saisie & de mise à jour des actions de formation financées



Janvier 2011





Sommaire

La base de données offre de formation, une vitrine incontournable	4
Un outil au service des prescripteurs Pôle emploi	5
Connexion à votre espace réservé	6-7
Saisie d'une nouvelle action de formation	8-11
Menu de gestion des actions de formation	8
Création d'une nouvelle action	8
Saisie de la fiche action	9
Saisie d'une ou plusieurs sessions de formation	9
Saisir les informations pour la première session.....	10
Vérification	10
Confirmation	11
Les sessions	12
La mise à jour des dates effectives de session	12
Les actions consultables sur la base du CarifOref	13
L'archivage automatique	13
Et ensuite ?	14
La publication de vos actions par le CarifOref Midi-Pyrénées	14

CarifOref Midi-Pyrénées,
rue Carmin, BP 77 331, 31673 Labège Cedex
Tél : 05 62 24 05 99 - Fax : 05 62 24 05 98
E-mail : info@cariforef-mp.asso.fr



La base de données offre de formation, une vitrine incontournable

La base de données Offre de formation du CarifOref Midi-Pyrénées est devenue indispensable pour les organismes de formation qui veulent se faire connaître du public et des prescripteurs de formation.

- >> près de **1 500** organismes de formation,
- >> plus de **1 000** actions en renouvellement permanent,
- >> plus de **150 000** consultations par mois sur la base de données offre de formation,
- >> plus de **240 000** pages vues par mois sur la base de données offre de formation, espace public,

La base de données, c'est aussi des partenariats avec la Région, l'Etat, Pôle Emploi, l'Agefiph, les Opca, Aérospace Valley, ...



Un outil au service des prescripteurs Pôle emploi

- >> Les organismes de formation saisissent leurs informations
- >> Le CarifOref contrôle et publie les informations sur son site web
- >> Les données sont exportées vers :
 - La base Ofaa' (offre de formation Pôle emploi)
 - Le site Intercarif : www.intercarif.org (offre de formation de tous les Carif de France)

Organisme de référence en matière d'information sur l'offre régionale de formation financée sur fonds publics, le CarifOref Midi-Pyrénées alimente naturellement le dispositif Ofaa' par sa base de données spécialisée.

Ofaa' est un outil de prescription de formation au service des agents conseillers Pôle emploi.

Les actions de formation sont alors référencées et clairement identifiées.

Ainsi, les conseillers disposent désormais d'une information détaillée et complète sur les actions de formation qui pourront être proposées au demandeur d'emploi. La prescription est ainsi optimisée.

Ofaa' est déployé sur l'ensemble du territoire national en partenariat avec les Carif de chaque région.

Ce guide reprend le déroulement complet de la saisie d'une action de formation. Nous vous conseillons de l'imprimer pour suivre le processus et les recommandations au fur et à mesure de la saisie.

Connexion à votre espace réservé

A partir de la page d'accueil du site Internet du CarifOref Midi-Pyrénées

www.cariforef-mp.asso.fr



ETAPE 1

Aller sur **l'espace professionnel** à partir du menu de gauche en cliquant sur :



ETAPE 2

Cliquer sur l'espace réservé **Formation continue : offre**



ETAPE 3

carif
MIDI-PYRÉNÉES
oref

> Formation initiale : évolution de la carte
> Apprentissage : enquête en fin de formation
> Sanitaire et social : observatoire des métiers

> Formation continue : offre
> Territoires : acteurs et actions
> VAE : ressources spécialisées

Site web Carif Oref

Espace réservé

Vous n'êtes pas identifié.
Connexion

- Identification

Identifiant

Mot de passe

Envoyer

Contact - Mentions légales

Saisissez vos codes d'accès qui vont ont été remis lors de votre inscription.

>> Vous avez oublié vos codes d'accès ? Envoyez un e-mail en indiquant votre référence Carif Oref (visible sur votre fiche organisme en haut et à droite du sigle) à : support@cariforef-mp.asso.fr

ETAPE 4

carif
MIDI-PYRÉNÉES
oref

> Formation initiale : évolution de la carte
> Apprentissage : enquête en fin de formation
> Sanitaire et social : observatoire des métiers

> Formation continue : offre
> Territoires : acteurs et actions
> VAE : ressources spécialisées

Site web Carif Oref

Espace réservé

Vous êtes connecté en tant qu'Organisme de formation avec l'identifiant 7330148. Déconnexion

Accueil

Offre de formation

Bienvenue sur votre accès réservé à l'Offre de formation.

Le CarifOref est le fournisseur exclusif de la base de données 'Ofoa'. Les données que vous renseignez sur le site du CarifOref sont quotidiennement mises à jour sur la base de données « Offre de formation » et transférées sur Ofoa qui attribue automatiquement à chaque session de formation un **numéro de référencement indispensable à la prescription**.

Enfin, le CarifOref met à votre disposition des appels à propositions privés provenant des OPCA/OPACIF. Ce système vous permet de les consulter et d'y répondre. Il est donc important de maintenir à jour vos informations.

Accès directs

- Consultez les appels à propositions des OPCA/OPACIF
- Gérez l'ensemble de vos actions
- Recevez une action notifiée par la Région

CONSULTATION

- Moteur de recherche
- Les formations Région
- Les financements publics
- Les appels à propositions (OPCA / OPACIF)

SAISIE EN LIGNE

- Votre fiche organisme
- Vos intitulés de formation
- Vos actions de formation
- Vos propositions aux OPCA / OPACIF

PRATIQUE

- Informations
- Modes d'emploi
- FAQ

Contact - Mentions légales

Vous êtes redirigé vers la page d'accueil de votre espace réservé.

- Naviguez facilement d'une section à l'autre à partir du menu de gauche pour consulter la base de données, gérer vos saisies en ligne et lire les dernières informations, les modes d'emploi ou la FAQ (Foire Aux Questions).

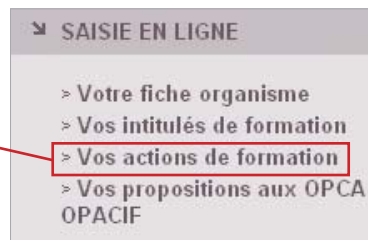
Notre conseil : Ajoutez cette page à vos favoris Internet pour accéder directement à votre espace lors de votre prochaine visite.

Saisie d'une nouvelle action de formation

ETAPE 1

Menu de gestion des actions de formation

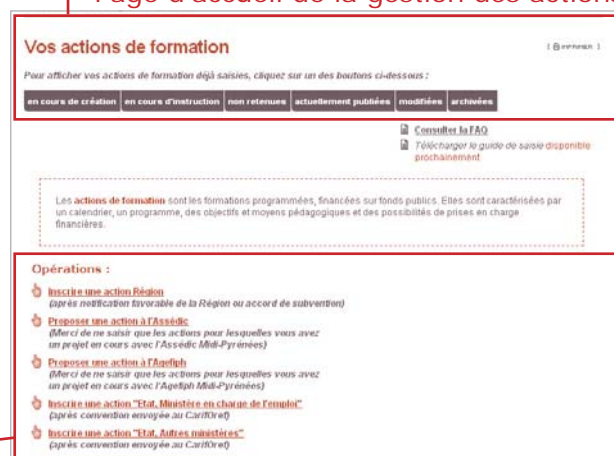
A partir du menu de gauche, dans la section «Saisie en ligne» cliquez sur «Vos actions de formation» pour accéder à la page de **gestion de toutes vos actions de formation.**



>> Pour afficher vos actions de formation déjà saisies en base de données, **cliquez sur le bouton de votre choix pour lister vos actions**, par exemple celles en cours de création.

Vous pouvez alors modifier, confirmer copier ou supprimer ces actions de formation, selon les opérations autorisées de la liste choisie.

Page d'accueil de la gestion des actions



ETAPE 2

Création d'une nouvelle action

Pour créer une action de formation, vous avez **deux possibilités** :

- **Si l'action n'a jamais été programmée**, cliquez sur le lien correspondant au financement principal de l'action à saisir : Région Midi-Pyrénées, Pôle Emploi, Agefiph, Etat-Ministère en charge de l'emploi, Etat-autres ministères. Dans ce cas vous obtenez un **formulaire vierge**.

- **Cliquez sur l'icône de copier/coller si le financeur est la Région ou pôle emploi** et si l'action existe en publication ou en archivage. Vous obtenez un **formulaire pré-rempli** avec les données de l'action recopiée.

Ces icônes sont accessibles :

- 1) sur vos listes d'actions publiées ou archivées,
- 2) sur les fiches de vos actions en consultation.

Liste d'actions publiées



Fiche d'une consultation d'une action



ETAPE 3

Saisie de la fiche action

Saisissez les données générales de l'action de formation (ou vérifiez les données recopiées) en suivant les indications du formulaire (saisie obligatoire, nombre de caractères, aide).

>> Plusieurs éléments vous aident pour la saisie :

- si l'information est **obligatoire**, le nom du champ apparaît en rouge associé à une étoile.

- un **texte d'aide** apparaît sous le champ à remplir : il concerne le contenu ou le format de saisie.

- un **compteur** à droite des champs texte vous indique le nombre de caractères déjà saisis ainsi que le maximum de caractères que vous pourrez saisir.

Première page du formulaire

Champ de saisie obligatoire

ETAPE 4

Saisie d'une ou plusieurs sessions de formation

Une fois les données générales saisies, cliquez sur le bouton « Ajouter la session n°1 » pour continuer la saisie.

Les erreurs de saisie sont **signalées en jaune** ; **vous devez les corriger** avant de pouvoir ajouter la première session.

Vous devez saisir **au moins une session** de formation pour pouvoir terminer la saisie et valider votre action.

Boutons de formulaire en bas de page

Saisie session

Erreur de saisie

>> **Important** : Vous devez saisir **AU MOINS UNE SESSION** de formation pour pouvoir terminer la saisie et valider votre action.

ETAPE 5

Saisir les informations pour la première session

Si votre action de formation prévoit plusieurs sessions, cliquez sur le bouton «Ajouter la session n° 2» en bas de page pour saisir les informations pour la deuxième session et ainsi de suite.

>> Le bouton « **Quitter** » annule toute la saisie pour une création d'action, ou toutes les modifications effectuées pour une correction d'action.

>> Le bouton « **Sauvegarder votre saisie** » vous permet d'enregistrer les données déjà saisies. Vous retrouvez votre action sur votre liste d'actions en cours de création. Vous pouvez terminer la saisie ultérieurement.

Cette action n'est pas validée et n'est pas transférée dans les « actions en cours d'instruction » tant que vous n'avez pas confirmé votre saisie.

>> **Pour valider votre action, passez à l'étape 6.**

ETAPE 6

Vérification

Une fois votre(vos) session(s) saisie(s), cliquez sur le bouton « Terminer votre saisie » en bas de page pour vérifier vos données et valider votre action.

>> Vous arrivez sur le récapitulatif des données saisies. Il présente en une seule page toutes les données (action et sessions). **Relisez-les.**

Si vous remarquez des erreurs ou omissions, les liens de navigation en bas de page vous permettent de revenir à la page nécessitant la correction.

Une fois les corrections effectuées, cliquez sur le bouton «Terminer votre saisie» présent en bas de page.

Récapitulatif

Espace réservé

> Accueil > Saisie en ligne > Vos actions > formulaire fiche action

Action 0910051660
Voici les données que vous avez saisies. Vérifiez-les avant de les confirmer.

Données générales sur l'action

Présentation générale

Référence CarifOref de l'action de formation	
Intitulé de la formation	bts batiment
Organisme responsable ou gestionnaire de l'action	
Référence CarifOref de l'organisme de formation	7330148
Stile ou raison sociale abrégée	ORGANISME DEMO
Code postal	31000

Navigation

Navigation :

Accès aux données Action Accès à la session n° 1

Confirmation

>> **Important** : Vous devez **confirmer votre saisie** pour que votre action soit prise en compte et instruites par le financeur. **Une fois votre action validée, vous ne pourrez plus la modifier ni visualiser son contenu, il est donc impératif de vérifier votre saisie** avant de la confirmer. Vous pouvez en revanche enregistrer en cours de saisie autant de fois que vous le souhaitez, avant de valider votre action.

>> Pensez à **imprimer** votre récapitulatif avant de confirmer, notamment pour les actions Région.

Boutons de formulaire en bas de page



Si vous êtes satisfait de la saisie, cliquez sur le bouton «Confirmer (valider la proposition)».

>> Un message vous confirme l'enregistrement de l'action en base de données, cliquez sur l'icône retour pour revenir à votre point de départ.

Message d'enregistrement



>> L'action que vous venez de valider se trouve désormais dans votre liste d'actions en cours d'instruction.

Les sessions

Si l'action que vous créez comporte plusieurs sessions, vous pouvez les ouvrir lors de la création de l'action. Les sessions étant ouvertes, vous pourrez les modifier et les mettre à jours autant de fois que nécessaire.

Si, lors de la création de l'action, vous avez omis de créer une ou plusieurs sessions, contactez-nous :

————— support@cariforef-mp.asso.fr —————

La mise à jour des dates effectives de session

Lorsque les dates de formation initialement prévues pour vos actions de formation sont déplacées, il est important de mettre à jour ces dates sur le site du CarifOref pour en informer le public et les prescripteurs.

>> Pour mettre à jour des dates de session :

En accès réservé, affichez votre action à l'écran.
Vous trouverez, en haut à gauche de l'action le menu de gestion de la fiche avec la rubrique de mise à jour des dates de session.

Fiche action

Menu de gestion de la fiche

Mettre à jour la session 1

CONSULTATION

> Moteur de recherche

> Les formations Région

Présentation générale

Mise à jour : 03
Réf. CarifOref :

CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE ET D'ACTIVITE

Organisme responsable

UPS MFCA
UNIVERSITE PAUL SABATIER MISSION FORMATION
CONTINUE APPRENTISSAGE

Site internet :
www.ups-tlse.fr

>> Attention : Pour les actions financées par la Région :

1. Règle de gestion des dates effectives des sessions :

Le premier jour de la première session doit s'inscrire dans le semestre du début de l'action mentionné sur le bon de commande.

La date effective de fin de l'action ne doit pas dépasser de plus de 18 mois la date de début.

Si l'action fait l'objet de plusieurs sessions, le dernier jour de la dernière session ne doit pas dépasser de plus de 18 mois la date de début de la première session.

2. Création de l'action sur la base CarifOref :

Toutes les actions sont à bons de commande (généralement 1 à 3 par marché).

Ne créez l'action que pour le premier bon de commande.

Les bons de commandes 2 et suivants seront publiés par le CarifOref au fur et à mesure des nouvelles commandes.

Si vous souhaitez « éclater » les bons de commandes 2 (et/ou suivants) en plusieurs sessions, contactez-nous : support@caridoref-mp.asso.fr



Les actions consultables sur la base du CarifOref

Pour être consultables par le public, les actions de formation doivent respecter les critères suivants :

- Ne pas avoir débutées (si plusieurs sessions, une session n'a pas encore débutée)
- Etre en entrée/sortie permanente et/ou modulaire. Ces actions sont alors consultables après leur démarrage, et ce jusqu'à leur terme (si plusieurs sessions, jusqu'au dernier jour de la dernière session).

L'archivage automatique

Les actions de formation ne remplissant pas les critères cités ci-dessus sont automatiquement archivées.

Important :

- ces actions sont disponibles sur Ofaa' - 30 jours après leur date d'archivage (consultables par les prescripteurs Pôle emploi).
- Ces actions sont disponibles en accès réservé : pour les consulter, cliquez sur « actions archivées) à partir du menu de gestion des actions de formation (Cf. page 6 – Etape 1).

ATTENTION !

Nous insistons sur l'importance de procéder régulièrement à la mise à jour de vos données, car elles sont consultées par le grand public, les prescripteurs (Pôle emploi, Missions locales...) et les professionnels en charge des salariés et des demandeurs d'emploi.



Et ensuite ?

Une fois saisies et validées, vos actions de formation en cours d'instruction entrent dans le circuit de validation, qui est spécifique à chaque financeur.

- **Financement Région Midi-Pyrénées**

Les actions financées par la Région Midi-Pyrénées font l'objet d'un vote en commission permanente au Conseil Régional. La liste des actions financées est directement transmise par la Région au CarifOref qui publie ces actions sur le site du CarifOref.

- **Financement Etat-Ministère en charge de l'emploi, autres ministères**

Pour vos actions positionnées sur un financement Etat-Ministère en charge de l'emploi ou Etat-autres ministères, vous devez faire parvenir au CarifOref les éléments justificatifs du financement (convention, accord de subvention ...), afin qu'elles soient publiées.

- **Financement Pôle Emploi – Financement Agefiph**

Un code confidentiel est attribué par le CarifOref à ces deux financeurs afin qu'ils valident, s'ils le souhaitent, les actions de formation qui leur sont proposées.

La publication de vos actions par le CarifOref Midi-Pyrénées

Le CarifOref publie vos actions de formation en contrôlant les données de financement mais aussi la qualité des informations saisies, que ce soit les formats, les formacodes utilisés ou la cohérence globale de l'action de formation.

Une fois publiées, vos actions sont **consultables sur le site du CarifOref** ainsi que sur l'espace réservé pour tous ses utilisateurs. Toutes les actions de formation consultables sont également exportées chaque jour vers nos partenaires :

- **Ofaa'** : base de données nationale Pôle Emploi. Cette base est utilisée au quotidien par les conseillers de Pôle emploi pour la prescription de formations auprès des demandeurs d'emploi.

Le CarifOref reçoit chaque jour en retour de son export les numéros de référencement Ofaa'. Vous retrouvez ce numéro de référencement dans la section Financement des fiches formation du CarifOref.

- **Le site national de l'Intercarif www.intercarif.org** qui permet de consulter l'ensemble de l'offre de formation gérée par l'ensemble des carif.

Un problème, une interrogation ? Contactez-nous :

support@cariforef-mp.asso.fr

